

SÉNAT

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1978-1979

Annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1978.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission des Affaires économiques et du Plan (1),
sur le projet de loi de finances pour 1979, ADOPTÉ PAR
L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

TOME III

INDUSTRIE

Par M. Francisque COLLOMB,

Sénateur.

(1) Cette commission est composée de : MM. Michel Chauty, président ; Robert Laucournet, Bernard Legrand, Joseph Yvon, Marcel Lucotte, vice-présidents ; Francisque Collomb, Marcel Lemaire, Fernand Chatelain, André Barroux, secrétaires ; Octave Bajeux, Charles Beaupetit, Georges Berchet, Auguste Billiemaz, Jean-Marie Bouloux, Amédée Bouquerel, Raymond Bouvier, Jacques Braconnier, Marcel Brégégère, Raymond Brun, Pierre Ceccaldi-Pavard, Auguste Chupin, Jean Colin, Jacques Coudert, Raymond Courrière, Pierre Croze, René Debesson, Hector Dubois, Raymond Dumont/ Emile Durieux, Gérard Ehlers, Jean Filippi, Léon-Jean Grégory, Roland Grimaldi, Paul Guillaumot, Jean-Paul Hammann, Rémi Herment, Bernard Hugo, Maurice Janetti, Maxime Javelly, Pierre Jeambrun, Paul Kauss, Pierre Labonde, France Lechenault, Fernand Lefort, Charles-Edmond Lenglet, Paul Malassagne, Pierre Marzin, Daniel Milaud, Louis Minetti, Paul Mistral, Jacques Mossion, Pierre Noé, Henri Olivier, Louis Orvoen, Bernard Parmantier, Bernard Pellarin, Albert Pen, Pierre Perrin, André Picard, Jean-François Pintat, Richard Pouille, Maurice PrévotEAU, François Prigent, Roger Quilliot, Jean-Marie Rausch, Roger Rinchet, Jules Roujon, Maurice Schumann, Michel Sordel, Pierre Tajan, René Travert, Raoul Vadepiéd, Frédéric Wirth, Charles Zwickert.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (6^e législ.) : 560 et annexes, 570 (annexes 21 et 22), 575 (tomes X et XI) et in-3° 79.

Sénat : 73 et 74 (tome III, annexe 15) (1978-1979).

Loi de finances. — Commerce extérieur - Industrie - Industrie automobile - Industrie chimique - Industrie de l'ameublement - Industrie mécanique - Industrie textile - Sidérurgie.

SOMMAIRE

	<u>Pages.</u>
Introduction	3
La conjoncture industrielle.....	5
I. — La sidérurgie	7
II. — L'industrie automobile	9
III. — La machine-outil	13
IV. — L'industrie chimique	18
V. — L'industrie textile	19
VI. — L'industrie de l'ameublement.....	22
Examen en commission.....	23
Annexe. — Importations et exportations de certains produits fabriqués d'usage courant	25

Mesdames, Messieurs,

Nous n'évoquerons pas à nouveau cette année l'incidence du relèvement brutal du prix de l'énergie sur le bilan de notre commerce extérieur et la compétitivité de nos produits fabriqués si ce n'est pour rappeler que *le développement de l'emploi et le rétablissement de l'équilibre de nos échanges dépendent directement du renforcement et de la bonne santé de notre appareil industriel.*

Quelques chiffres doivent, pour nous en convaincre, être présents à notre mémoire.

Mis à part le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui emploie 1 900 000 personnes, le nombre des salariés de l'industrie s'élève à 5,1 millions, soit près du double de ceux des branches agro-alimentaires, et 27,8 % de la population active. Fait plus remarquable encore : l'industrie fournit plus du tiers de la richesse nationale et assure 80 % des exportations (300 milliards de francs sur 375).

Si nous avons jugé utile de rappeler ainsi le poids de l'industrie dans notre économie, c'est, tout d'abord, pour combattre un préjugé. En effet, nous l'avons déjà dit, le Français n'aime guère son industrie, qu'il accuse le plus souvent d'enlaidir l'environnement, de polluer l'atmosphère, d'asservir l'homme et d'accumuler de fabuleux profits. De plus, beaucoup sont prêts à « baisser les bras » et à reconnaître dans ce domaine la supériorité intrinsèque de l'Allemagne, des Etats-Unis ou du Japon en oubliant, par exemple, que la France occupe pour sa production industrielle le quatrième rang dans le monde occidental, devant la Grande-Bretagne, qui nous dépassait cependant largement depuis le début de l'ère industrielle.

En terminant cette introduction, nous voudrions également rendre nos collègues attentifs au fait que le rôle de l'industrie, déjà important aujourd'hui, sera déterminant dans l'avenir. C'est seulement dans le cadre industriel que nos chercheurs, nos ingénieurs et nos techniciens pourront, par leurs recherches, leur savoir-faire, leur capacité d'organisation et leur habileté, développer notre productivité et mettre chaque jour sur le marché des produits plus élaborés et perfectionnés, tout en améliorant la qualité des objets d'usage courant et des produits de luxe. On ne peut, en effet, espérer concurrencer valablement à moyen terme les pays en voie de développement ni, bien entendu, dans le domaine des matières premières ni pour les produits d'usage courant, et *seule notre capacité d'améliorer et d'innover nous permettra, en définitive, de maintenir notre niveau de vie.*

LA CONJONCTURE INDUSTRIELLE

Bilan de l'année 1977.

Après avoir été favorisée au premier semestre par la bonne tenue de la consommation bénéficiant surtout à la fabrication de produits finis, l'activité industrielle s'est légèrement détériorée à partir du mois de juillet et, surtout, au cours des quatre derniers mois de l'an dernier où son indice s'est inscrit en recul de trois à quatre points sur celui de l'automne 1976. Ce sont surtout les activités de base qui ont souffert de ce marasme, en particulier les mines et carrières et la sidérurgie.

Premières indications pour 1978.

La production industrielle a été en net progrès au premier semestre. Cette amélioration a touché à des degrés divers toutes les branches (à l'exception du bâtiment). Ce sont toujours les biens intermédiaires qui ont le plus bénéficié de cette situation et l'on a noté spécialement les sensibles progrès des constructions électrique et automobile.

A la fin avril, l'indice mensuel était ainsi le plus haut jamais atteint, supérieur de deux points à celui du début de 1974.

Depuis ce vif redressement, un certain tassement de l'activité s'est malheureusement manifesté, mais cette tendance d'ensemble recouvre des situations diverses suivant les secteurs et les entreprises :

— concernant les industries de base, une nette stabilisation a succédé à l'amélioration printanière ;

— pour les industries de consommation, au contraire, la progression s'est poursuivie en dépit d'une certaine irrégularité ;

— les industries d'équipement ont atteint — grâce à leurs ventes à l'exportation — un niveau d'activité nettement supérieur aux meilleurs résultats enregistrés avant la crise. Une certaine contraction de la demande antérieure pourrait toutefois compromettre, en fin, d'année, cette tendance favorable.

Au total, à l'horizon des prochains mois, la situation, si elle reste précaire, se présente donc plus favorablement qu'à la fin de l'an dernier. Le seul point noir reste, en définitive, la faiblesse persistante de l'effort d'investissement qui pourrait avoir, à moyen terme, des conséquences fâcheuses.

I. — LA SIDERURGIE

L'examen récent par le Parlement des importantes dispositions financières arrêtées par le Gouvernement pour sauver de la faillite nos trois principales sociétés sidérurgiques a fourni à notre commission l'occasion d'étudier largement la situation de ce secteur. Nous nous bornerons donc à donner quelques indications concernant l'évolution de la production et des prix en 1978.

Après la baisse de production enregistrée en 1977, une certaine reprise s'est manifestée au premier semestre de l'année en cours et cette tendance s'est poursuivie ultérieurement.

Cependant, sur le marché intérieur, la demande est restée molle pour l'ensemble des produits, à l'exception toutefois des ronds à béton, victimes jusqu'ici d'une forte mévente.

Sur le marché extérieur, le volume des ventes françaises reste malheureusement faible à destination des nations de la CECA. En revanche, pour la grande exportation, l'accroissement déjà sensible en 1977 s'est encore accentué et cette évolution s'accompagne cette fois d'un raffermissement sensible des prix qui tendent à rejoindre le niveau des prix intérieurs. C'est là un indice très encourageant lorsqu'on considère que nos ventes aux pays tiers représentent plus de 55 % de nos exportations.

**Production et échanges sidérurgiques de la France
et de ses partenaires en 1977.**

	PRODUC- TION	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
		CEE	Pays tiers	CEE	Pays tiers
(En milliers de tonnes.)					
France	22 089	6 157	1 014	4 454	5 671
République fédérale d'Alle- magne	38 985	5 939	3 834	6 156	9 217
Italie	23 333	2 995	1 851	2 573	4 148
Benelux	15 585	1 707	1 069	8 363	3 828
Royaume-Uni	20 474	2 070	1 191	1 171	3 204
Pays-Bas	4 923	2 115	526	2 716	1 388

Ces chiffres soulignent qu'à la différence de l'Allemagne, du Benelux et des Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie achètent plus à leurs partenaires du Marché commun qu'ils ne leur vendent, ce qui ne leur permet pas de profiter du niveau relativement bon des prix de l'acier en Europe occidentale (fruit du plan Davignon). En revanche, le relèvement de ces prix à la grande exportation pourrait, s'il se confirme, améliorer grandement la situation des sidérurgistes de ces pays.

*
* *

Pour les neuf premiers mois de 1978, la production française a progressé de 3,1 % (contre 4,1 % pour l'ensemble du monde) et la balance de nos échanges restera nettement positive. Par ailleurs, le raffermissement des prix se confirme, tant à l'intérieur de la CECA : + 10 %, qu'à la grande exportation : + 27 %.

II. — L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

En dépit d'une conjoncture économique morose, la construction automobile a continué à se développer à un rythme rapide et a battu en 1977 son record de 1976 avec une production de 3 092 439 véhicules particuliers entièrement montés et 462 652 « petites collections », terme qui désigne les pièces détachées dont une partie sert au montage de véhicules à l'étranger. La progression par rapport à 1976 est de 3,78 % pour les automobiles complètes et de 13,3 % pour les pièces.

Pour les véhicules industriels, le nombre des voitures construites est de 415 442 (— 1,82 %) et celui des « petites collections » de 35 192 (+13,5 %).

Évaluée en équivalents-véhicules (autos + pièces), la situation de nos principaux constructeurs est la suivante au plan mondial :

General Motors	7 469 813
Ford	433 986
Toyota	2 720 758
Nissan	2 308 619
Fiat	2 274 500
Volkswagen	2 219 500
Chrysler	2 037 951
Renault	1 794 574
Peugeot-Citroën	1 612 813

Au total, Chrysler-France compris, notre pays occupe la quatrième place derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, devant nettement la Grande-Bretagne et l'Italie.

Le marché intérieur.

En dépit de la fiscalité de plus en plus lourde qui frappe les carburants et prend ainsi le relais des augmentations imposées par les producteurs d'hydrocarbures, la demande intérieure est restée soutenue. Il faut cependant établir une distinction entre automobiles particulières et véhicules industriels.

En ce qui concerne les premières, le nombre des immatriculations est passée de 1 858 000 à 1 907 000 avec un taux de pénétration étrangère qui a légèrement décru (de 22,9 à 22,2 %).

Pour les secondes, en revanche, si le taux de pénétration des véhicules étrangers de moins de 6 tonnes est minime, soit 11,4 %, celui des « poids lourds » est beaucoup plus élevé, soit 36,9 % (1). On note cependant une nette réduction par rapport à 1976 où ce taux avait atteint 41 %.

Premières indications et perspectives de l'année en cours.

L'insuffisance des capacités de production des nouveaux modèles jointe aux difficultés entraînées par les grèves de printemps ont provoqué un léger recul de la production du premier semestre mais les perspectives assez bonnes de l'automne permettent d'espérer que les résultats de 1978 seront comparables à ceux de l'an dernier.

Les échanges extérieurs.

Les exportations déjà élevées en 1976 ont encore progressé de 7,8 % en 1977 en atteignant 1 621 077 véhicules neufs, soit 46 % de la production.

En tenant compte des « petites collections », c'est à 58 % que se monte la part de production vendue à l'étranger. Les deux tiers de ces ventes se font à l'intérieur de la CEE et 18 % hors d'Europe.

La différence entre le volume des échanges avec ou sans « petites collections » tient au fait que la plupart des grandes entreprises réalisent à l'étranger une proportion de plus en plus grande de leurs constructions. C'est ainsi que, sur 1 737 700 véhicules construits par la Régie Renault en 1977, 1 085 958 ont été réalisés en France, 178 509, montés en Belgique et 473 240, dans d'autres pays étrangers. On sait, par ailleurs, que Peugeot a implanté au Nigeria une importante usine de montage alimentée en pièces détachées par un pont aérien à partir de Lyon-Satolas.

Traduites en termes financiers, nos ventes d'automobiles se chiffrent à 42,2 milliards de francs, soit 13,5 % de nos exportations totales. En tenant compte de nos importations (21,4 milliards), notre excédent commercial automobile a donc atteint, en 1977, 20,8 milliards de francs.

Si l'on considère, par ailleurs, que la *construction automobile fournit directement ou indirectement du travail à un Français sur dix*, on mesure l'intérêt que présente pour notre économie et le niveau de l'emploi le maintien en bonne santé de ce secteur.

(1) Compte tenu des importations de véhicules italiens et de pièces détachées effectuées par Unic, filiale de Fiat.

Nouvelle extension du groupe Peugeot-Citroën.

L'absorption de Citroën par Peugeot réalisée en 1974 et 1975 avait déjà permis au nouveau groupe privé d'atteindre une dimension équivalente à celle de la Régie Renault avec une production de 1 600 000 véhicules par an. Une seconde étape vient d'être franchie par le rachat par Peugeot-Citroën de Chrysler-Europe. Dès lors, la France se trouve dotée d'une entreprise qui se situe immédiatement derrière les deux grands du Japon (Toyota et Nissan) et devant Chrysler (USA), Fiat et Volkswagen, avec des prolongements industriels en Grande-Bretagne et en Espagne (1).

Les modalités de l'accord signé avec Chrysler ont, certes, permis au constructeur américain de participer à hauteur de 15 % au capital de la nouvelle « holding » mais les intérêts français restent largement prédominants compte tenu de la part de Peugeot (41 %), de Michelin (7 %) et des actionnaires anciens du groupe.

Votre commission ne peut donc que se féliciter de cette opération car si les perspectives de la construction automobile apparaissent encore bonnes à court terme, l'avenir n'est pas exempt de nuages. Dès maintenant, en effet, la nécessité pour les Etats-Unis de réduire de 40 % la consommation des véhicules produits outre-Atlantique entraîne une formidable reconversion qui va placer les voitures américaines en concurrence directe, par leur gabarit et leurs performances, avec les automobiles européennes.

Pour donner une idée de l'importance de l'effort entrepris, indiquons que les trois « grands » des USA comptent y consacrer, en moyenne, 11 milliards de dollars par an, soit dix fois les investissements réalisés en 1977 par l'ensemble des constructeurs français.

On comprend, dans ces conditions, la nécessité pour nous de disposer de groupes suffisamment importants d'autant que nous devons également compter avec le défi permanent des Japonais.

Est-il nécessaire d'ajouter enfin que la profonde mutation technologique imposée actuellement à la construction automobile suppose à la fois un niveau élevé de recherches et un renouvellement en profondeur de son outillage.

En tout état de cause, l'aide financière consentie par l'Etat (et rapidement remboursée) pour sauver Citroën et faciliter son rachat par le groupe Peugeot s'est donc révélée bénéfique en préparant une restructuration et un renforcement de notre secteur automobile.

(1) La production totale en 1977 de Peugeot-Citroën et de Chrysler-Europe a été de 2 300 000 véhicules. Les immatriculations cumulées des deux firmes ont atteint 17,5 % en Europe pour la même année.

Crise mondiale et française des véhicules industriels.

Si l'euphorie règne dans le domaine de l'automobile, l'industrie du « poids lourd » reste déprimée depuis quatre ans et sa situation s'est même aggravée dernièrement. Cette détérioration affecte les plus grands constructeurs parmi lesquels Mercedes et Fiat ont enregistré un recul sensible.

En France, le marché a régressé de 25 % en trois ans et se retrouvera cette année au niveau de 1971. A titre d'exemple, la production de Berliet est tombée de 22 710 véhicules de plus de six tonnes en 1974 à 10 410 l'an dernier, et celle de Saviem de 13 300 à 10 410. Le marasme de la demande intérieure n'est malheureusement plus compensé par les commandes à l'exportation qui avaient pris le relais jusqu'en 1975.

Ces difficultés se trouvent amplifiées en France par des problèmes structurels tenant à la prise en charge par Renault de la Société Berliet. Renault-Véhicules industriels (RVI) a ainsi perdu 250 millions de francs en 1977 et, en 1978, ses pertes seront sans doute encore plus sévères. En effet, au cours des neuf premiers mois du présent exercice, les immatriculations ont à nouveau baissé de 17 % et la production de 21 %.

Pour faire face à cette situation, RVI va consacrer, d'ici 1982, 5 milliards de francs à développer, moderniser et rationaliser son outil de production et à étendre ses gammes de modèles, en particulier dans son usine de Batilly, en Lorraine, qui entrera en service en 1979.

L'objectif que s'est fixé RVI est de couvrir 55 % des besoins français (contre 47 %) et d'exporter 50 % de sa production.

Pour les trois premiers trimestres de l'année en cours, les immatriculations se présentent comme suit par constructeur par comparaison avec 1977 :

	1977	POUR-CENTAGE	1978	POUR-CENTAGE
RVI	15 501	47,6	13 333	45,9
Unic	4 987	15,3	4 736	16,2
Divers France	201	0,6	193	0,7
Etrangers	11 904	36,5	10 832	37,2
Total	32 593		29 114	

On constate donc, à la fois, une nouvelle baisse des achats sur le marché intérieur et une légère progression de la pénétration étrangère (en fait plus élevée que ne l'indiquent ces chiffres compte tenu de la commercialisation par Unic de camions provenant d'Italie.

III. — LA MACHINE-OUTIL

Activité du secteur.

La crise persistante de l'investissement continue à peser sur la situation de la machine-outil dans tous les pays industrialisés.

La France n'a pas échappé à ce phénomène et sa consommation est tombée de 130 000 tonnes en 1971 à 74 000 en 1977, tandis que la production régressait dans le même temps de 100 000 à 70 000 tonnes. Pour la seule année 1977, la réduction de la consommation a été de 21 % et celle de la production de 15 %. Une telle évolution a entraîné la cessation d'activité de plusieurs entreprises et gravement perturbé la situation financière de beaucoup d'autres.

Faiblesse relative de notre industrie de la machine-outil.

Mesurée par rapport au produit national brut, l'industrie française de la machine-outil apparaît comme particulièrement faible si on la compare à celle des grands pays industrialisés voisins ; elle ne représente en effet que 0,21 % du produit national brut contre 1,04 % en Suisse, 0,62 % en RFA, 0,44 % en Italie et 0,32 % en Grande-Bretagne.

En valeur des machines produites, la production des principaux pays industrialisés s'établit comme suit, en 1977 :

	En millions de francs.
RFA	14 992
USA	14 378
URSS	11 312
Japon	7 904
Italie	4 303
RDA	3 450
Grande-Bretagne	3 418
Suisse	3 287
France	2 901

Ces chiffres soulignent comme les précédents notre retard et, en particulier, l'avance considérable que possèdent sur nous nos voisins allemands.

Echanges extérieurs.

La France se signale également par un recours important aux importations pour satisfaire sa consommation intérieure (pour-tant faible).

Ainsi, dans le seul domaine des machines à métaux, la part des importations est de l'ordre de 48 % en France contre 43 % en Grande-Bretagne, 30 % en Allemagne et en Italie, 23 % aux USA et 8 % au Japon.

Cependant, une certaine amélioration s'est produite récemment, due, il est vrai, surtout à une réduction de nos importations qui sont, pour les douze derniers mois, équilibrées par nos exportations au niveau de 1,35 milliard de francs. Ce taux de couverture devrait encore s'améliorer d'ici la fin de 1978 compte tenu de la progression de nos ventes, notamment en Italie (+ 60 %) et en Allemagne fédérale (+ 33 %).

En dépit de cette amélioration de la balance commerciale d'un secteur traditionnellement déficitaire, on ne peut se féliciter qu'un pays développé comme la France continue à dépendre à 50 % de l'extérieur dans un domaine aussi essentiel.

L'action gouvernementale.

Conscient de la carence de notre industrie de la machine-outil, le Gouvernement a défini au début de 1976 un programme d'action complété par les décisions des comités interministériels du 12 janvier et du 23 janvier 1977. Quatre axes principaux ont été retenus :

— recherche et développement de produits nouveaux (notamment machines à commande numérique). A ce titre, 32 millions de francs de subventions ont été accordés en 1976 et 1977 ;

— renforcement et meilleure coordination des efforts de recherche : 3 millions de francs affectés au financement du programme d'études machine-outil ;

— promotion des machines de conception avancée : 102 dossiers agréés en deux ans ;

— mise en place d'une procédure d'aide à l'acquisition de machines à commande numérique par l'enseignement supérieur. Cette procédure définie en juin 1977 a déjà permis l'équipement de quinze établissements.

Les Pouvoirs publics contribuent également au renforcement des structures industrielles en favorisant les regroupements et concentrations indispensables, apportent leur soutien à des actions collectives à l'étranger et contribuent au développement de la formation professionnelle.

*
* *

Votre commission demande très instamment au Gouvernement de renforcer encore cette action dont les premiers résultats ne sont pas négligeables mais restent encore bien insuffisants. Elle note, en particulier, qu'un effort important de promotion devrait être entrepris sur le marché intérieur où la machine-outil française est trop souvent sous-estimée, voire ignorée.

IV. — L'INDUSTRIE CHIMIQUE

A. — Evolution de la production.

1° Résultats d'ensemble pour 1977.

L'évolution de l'activité de l'industrie chimique a été, en 1977, comparable à celle de l'année précédente avec une croissance marquée au premier trimestre et moins importante au second, suivie d'une stagnation au second semestre.

Au total cependant, la production s'est accrue de 4,8 % en volume, ce qui peut être considéré comme satisfaisant au regard de la progression de 1,8 % seulement de l'ensemble du secteur industriel.

Cette évolution d'ensemble recouvre cependant des situations très différentes, ce qui ne peut surprendre en raison de la grande variété des activités concernées.

Parmi les secteurs les plus favorisés, on note la chimie minérale (+ 8,6 %) qui a bénéficié de l'amélioration de la situation des engrais, très déprimée en 1976 (+ 22 % pour les engrais phosphatés, + 18,6 % pour les engrais composés). Cependant, le marché de ces produits est toujours gêné, pour les engrais phosphatés, par les importations provenant des pays producteurs (Etats-Unis et Tunisie notamment) et par la baisse continue des prix des produits azotés.

En dépit du redressement très sensible observé en 1977, la production reste inférieure à celle de 1974. En dehors des engrais, les progrès les plus marqués concernent l'acide sulfurique (+ 14,1 %) et l'ammoniac (+ 14,2 %).

Contrastant avec ces brillants résultats, ceux de la chimie organique sont plus décevants (+ 6,1 %) en raison notamment de la baisse d'activité du raffinage en fin d'année.

Cependant, pour les cinq principaux produits de base de la synthèse organique (éthylène, propylène, butadiène, benzène et méthanol) l'accroissement moyen est de 9 %.

En parachimie, les résultats sont assez différents selon les branches. Ils sont satisfaisants pour la parfumerie et les produits phytosanitaires mais médiocres pour les produits d'entretien, les détergents, les peintures et les vernis.

Les branches des spécialités pharmaceutiques ont vu leur production s'accroître de 2 à 3 % grâce à un bon courant d'exportations.

C'est, en définitive, pour les matières plastiques que la situation est la plus préoccupante en raison de la dégradation alarmante des prix.

2° Premiers résultats de 1978.

Pour la troisième année consécutive, la production a suivi la même courbe, les bons résultats enregistrés en début d'année étant suivis d'une rechute au printemps.

Toutefois, la progression d'ensemble est nettement plus faible qu'en 1977 (+ 2,3 %). Elle est très modérée pour la chimie minérale et la parachimie (+ 2,3 %) et n'est en fait satisfaisante que pour la pharmacie (+ 7,8 %). En revanche, la chimie organique n'a même pas atteint son niveau de 1977.

B. — Echanges extérieurs.

La relative mollesse de la demande intérieure a stimulé les exportations aussi bien vers nos partenaires européens qu'en direction des pays tiers et la balance de vos échanges est largement positive : + 4 696 millions de francs traduisant un taux de couverture de 115,2 %.

Par rapport à l'année 1976, les exportations ont progressé de 21,3 % vers la CEE et de 20 % vers les pays tiers.

Ces résultats peuvent être considérés comme satisfaisants mais on note cependant deux points noirs : la persistance d'un déficit de nos échanges avec nos partenaires européens et une forte augmentation des importations des pays tiers : + 29,6 %.

Les premiers résultats de l'année 1978 sont, dans l'ensemble, plus satisfaisants encore que ceux de 1977 puisque, pour le premier semestre, la couverture de nos échanges a atteint 120,7 % assurant un solde bénéficiaire de 3,2 milliards de francs.

On observe à nouveau une amélioration de notre position vis-à-vis des pays de la Communauté mais un accroissement des importations des pays tiers.

En conclusion, la situation de notre industrie chimique est, dans l'ensemble, satisfaisante et sa tenue sur les marchés extérieurs est encourageante. Cependant, la concurrence internationale se fait de plus en plus vive et, dans certains domaines tels que celui des matières plastiques, sévit une crise aiguë.

On peut craindre que cette pression étrangère ne s'étende progressivement aux autres secteurs et, en particulier, à la chimie minérale pour laquelle les pays tiers sont beaucoup mieux dotés que nous-mêmes en matières premières.

Dès maintenant, les producteurs français sont souvent contraints, pour faire face à l'offensive extérieure, de consentir des diminutions de tarif ramenant leurs prix de vente en deçà du seuil de rentabilité.

En l'absence d'une reprise marquée, cette situation pourrait avoir les plus graves conséquences alors même que les entreprises subissent une hausse constante de leurs charges, qu'il s'agisse des dépenses énergétiques, des matières premières, des transports ou des salaires.

V. — L'INDUSTRIE TEXTILE

A. — La place de l'industrie textile dans l'économie française.

L'industrie textile et celle de l'habillement emploient en France 645 000 salariés répartis en 5 400 entreprises (de plus de dix salariés). Elle est principalement localisée dans quelques régions : Nord, Haute-Normandie, région lyonnaise, Vosges et région parisienne. Son chiffre d'affaires a atteint, l'an dernier, 67 milliards de francs (dont 45 milliards pour le textile seul).

B. — Evolution de la production.

1° En 1977.

La production textile est restée déprimée au cours de l'année 1977 et elle n'a même pas connu le sursaut d'activité qui avait marqué l'automne 1976. Son indice moyen s'est maintenu en général au-dessous de 110 (base 100 en 1970) avec un creux de 102 en juillet-août.

2° Au cours du premier semestre 1978.

L'évolution de l'indice de la production textile montre que le niveau global de celle-ci continue à plafonner. Il s'établit en effet légèrement en dessous du coefficient atteint au premier semestre 1977.

Les ventes offrent une image assez contrastée. Elles font apparaître des progrès notables dans de rares secteurs tels que celui des fibres synthétiques, du tissage de la laine et de la soie. Partout ailleurs, le recul est général et parfois très sensible.

Ces résultats sont le reflet à la fois d'une baisse de la demande intérieure (qui s'est encore accentuée en juillet-août) et d'une réduction des exportations.

Le beau temps prolongé qui a régné en été et au début de l'automne explique sans doute en partie ce marasme.

C. — Echanges extérieurs.

Si l'on exclut les fibres brutes pour lesquelles nous dépendons de l'étranger à concurrence de 80 %, nos exportations de textile ont atteint, en 1977, 15 163 millions de francs, ce qui laisse un déficit de 242 millions de francs.

Toutefois, en tenant compte des articles de confection pour lesquels nous sommes plus vendeurs qu'acheteurs à concurrence, respectivement, de 4 285 et de 3 000 millions de francs, notre excédent atteint 1 043 F.

Ce résultat peut être considéré comme relativement satisfaisant si l'on considère que le déficit textile de l'Allemagne fédérale est de 12 milliards de francs, celui de la Grande-Bretagne de 600 millions de francs.

68 % de nos achats proviennent de la CEE et 62 % de nos ventes lui sont destinés.

D'une année à l'autre, la situation s'est légèrement améliorée, nos exportations ayant progressé (en valeur) plus vite que nos importations.

Premières indications pour 1978 :

Les échanges extérieurs se sont nettement détériorés cette année, notamment au cours des dernier mois. C'est ainsi que pour la période janvier-août, la progression des importations a été de 7 % (8 % en provenance de la CEE dont 16 % d'Italie) tandis que celle de nos exportations n'a été que de 3 %.

Au total, il est donc probable que la balance de nos échanges textiles sera, au mieux, équilibrée.

D. — Actions entreprises aux plans européen et mondial.

A la fin de 1977, ont été conclus un grand nombre d'accords bilatéraux avec les principaux pays exportateurs signataires de l'arrangement multifibres. Celui-ci a été prorogé et la CEE l'a signé aux conditions prévues par un protocole faisant droit pour l'essentiel aux thèses soutenues par la Communauté dans ses négociations bilatérales.

Par ailleurs, la Communauté, dans le courant de l'année 1978, a conclu avec les pays méditerranéens jouissant d'un régime préférentiel des accords qui nous donnent satisfaction mais qui, portant seulement sur l'année en cours, devront être renouvelés.

Les objectifs de la Communauté dans le dispositif ainsi mis en place sont essentiellement de trois ordres :

— assurer un plafonnement global des importations toutes origines à bas prix des produits les plus sensibles ;

— réaliser un développement réellement ordonné et équitable de l'ensemble des échanges textiles ;

— obtenir des garanties satisfaisantes en provenance de tous les principaux fournisseurs à bas prix de la Communauté, y compris ceux qui lui sont liés par des accords préférentiels.

L'approche retenue est *globale* puisqu'elle assigne, d'une part, des limites aux importations les plus sensibles et vise, d'autre part, un nombre étendu de produits ainsi que d'origines. Cette approche est en outre *sélective* puisqu'elle prévoit un traitement différencié selon les origines (fournisseurs dominants ou préférentiels) et la sensibilité du produit.

Le dispositif d'encadrement des importations textiles permettant d'assurer ces objectifs est limité à un certain nombre de pays et de produits :

Sur le plan géographique, des accords ou arrangements ont été conclus avec tous les fournisseurs principaux de la Communauté, c'est-à-dire une trentaine de nations. La durée de ces accords est de cinq ans, à l'exception des arrangements passés avec les pays préférentiels qui seront renouvelés annuellement ;

Des limites quantitatives sont convenues à l'égard d'une gamme étendue d'importations textiles et d'habillement, et pourront être instituées à l'avenir sur toutes les importations laissées libres dès que celles-ci auront atteint des seuils dès à présent arrêtés. A cet effet, sont établis deux régimes principaux à l'importation :

— un régime de contingents d'autolimitation ;

— un régime de « paniers » : ces paniers consistant en une simple énumération de produits laissés libres sous réserve d'une surveillance appropriée. Une fois atteints des « seuils de sortie » convenus, ce système permet de soumettre les importations au régime de limites quantitatives spécifiques. Ces « paniers » englobent tous les produits sans exception ne faisant pas l'objet dès à présent de quotas d'autolimitation.

Votre commission se félicite de cette action concertée qui s'explique, à vrai dire, par le fait que tous les pays industrialisés d'Europe se sentent concernés par les importations « sauvages » des pays tiers. Il convient, cependant, de ne pas exagérer l'importance de ce facteur, car l'Europe vend encore à ces pays presque autant qu'elle ne leur achète.

VI. — L'INDUSTRIE DE L'AMEUBLEMENT

La situation de l'industrie de l'ameublement a évolué de manière relativement favorable en 1977 malgré un taux d'expansion inférieur à celui de 1976. Certaines entreprises ont cependant connu de sérieuses difficultés.

Pour les premiers mois de 1978, la croissance a été modérée et différente suivant les branches.

Préoccupée depuis plusieurs années par le marasme déjà ancien que connaît cette branche, votre commission se félicite que le Gouvernement y ait porté une particulière attention. En effet, en conclusion des études consacrées tout au long de l'année dernière à la situation de ce secteur industriel, un certain nombre de mesures ont été adoptées le 20 décembre 1977 pour relancer la fabrication et la commercialisation du meuble français et ces dispositions devraient porter leurs fruits. Sans en faire ici l'exégèse, rappelons qu'elles concernent essentiellement le développement des capacités de production et de commercialisation et se caractérisent, concernant ce dernier point, par un élargissement des actions du comité de développement des industries françaises du meuble. Leur objectif est, outre la reconquête du marché intérieur, le rétablissement de la balance commerciale à l'horizon 1982.

Echanges extérieurs.

Une amélioration très sensible de nos échanges a été enregistrée en 1977 où le taux de couverture des importations par les exportations a atteint 41,2 % contre 31,8 % en 1976. Ce résultat traduit malheureusement une certaine récession puisqu'il provient pour l'essentiel de la progression des ventes à l'étranger — soit + 40 % — alors que nos achats à l'extérieur n'augmentaient que de 8 %.

Nos meilleurs clients restent l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg, tandis que l'Italie est devenue notre premier fournisseur avant l'Allemagne.

Les exportations ne représentent cependant que 23 % du chiffre d'affaires du secteur, ce qui reste faible.

EXAMEN EN COMMISSION

M. Collomb, rapporteur pour avis du budget de l'industrie, a souligné, tout d'abord, le poids de l'industrie dans notre économie et noté que notre pays occupe, à ce titre, le quatrième rang dans le monde occidental. Il a observé, en outre, que seule une technique très élaborée, fruit d'une recherche active, nous permettra de concurrencer valablement la production des pays en voie de développement.

Le rapporteur a présenté ensuite un bilan de l'activité industrielle en 1977 et 1978, en insistant sur la précarité de la situation de ce secteur.

Concernant la sidérurgie, il a noté une légère amélioration due principalement au raffermissement des prix à la grande exportation, qui englobe plus de la moitié de nos ventes.

A propos de l'industrie automobile, il s'est félicité de la conjoncture toujours favorable de cette branche pour laquelle la France occupe le quatrième rang au monde, derrière les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale. Il a regretté, cependant, la dégradation de la situation dans le domaine des véhicules industriels. Il a exposé, enfin, la genèse de l'opération qui a conduit, du fait du rachat de Chrysler-France par Peugeot, à la création d'un groupe français qui occupe le premier rang en Europe.

En revanche, au sujet de la machine-outil, M. Francisque Collomb a constaté le marasme de ce secteur dont la production a décréu de 15 % et la consommation intérieure de 21 %.

Le rapporteur pour avis a examiné, enfin, la situation de l'industrie chimique, satisfaisante dans l'ensemble, sauf pour les produits organiques, celle du textile, restée déprimée en 1977 et 1978, et celle de l'ameublement pour laquelle notre dépendance vis-à-vis de l'étranger est moins grande qu'en 1976 mais reste encore excessive.

Au cours de l'échange de vues qui s'est alors instauré :

— M. Hugo a déclaré que l'exposé du rapporteur pour avis confirmait ses inquiétudes concernant la situation du « poids lourd » et noté une contradiction entre la bonne santé de l'auto-

mobile et l'insuffisance des crédits accordés au réseau routier. Il aurait souhaité avoir des informations sur les menaces de licenciement visant l'usine Chrysler de Poissy ;

— M. Chauty, président, a rappelé, à ce propos, les déclarations de M. Savey, directeur des programmes de Peugeot, aux termes desquelles il n'y aurait pas de licenciements, au moins à court terme ;

— M. Noé a souhaité que l'on insistât sur la faiblesse des investissements, qui fait apparaître que nous n'avons pas de politique industrielle d'ensemble, mais que nous pratiquons seulement des actions au coup par coup ;

— le président a également émis le vœu que le rapporteur pour avis insiste sur cette carence des investissements alors que ceux-ci sont générateurs d'emploi ;

— M. Grimaldi s'est informé de la situation du peignage de la laine, dont M. Collomb lui a précisé qu'elle était médiocre depuis le début de 1978 ;

— M. Dumont s'est inquiété, pour sa part, des difficultés de la chimie organique ;

— M. Pouille a jugé que seule une relance de la politique industrielle pourrait réduire le chômage et soutenir la monnaie en favorisant les exportations ;

— le président a estimé qu'il conviendrait d'insister tout particulièrement sur la quasi-absence de l'industrie française dans des domaines tels que ceux de la motocyclette, des moteurs hors-bord, de l'appareillage optique et photographique, des machines à coudre et des machines à écrire pour lesquels il existe cependant une forte demande sur le marché intérieur ;

— M. Raymond Brun a déploré que le problème de l'industrie du bois n'ait pas été évoqué alors qu'il s'agit d'un des secteurs industriels les plus déficitaires. Après avoir rappelé que la France dispose d'un massif forestier supérieur à celui de l'ensemble de ses partenaires de la Communauté, il a noté que, depuis cinq ans, un exploitant forestier sur deux avait disparu ;

— M. Perrin s'est associé à ces remarques en soulignant l'insuffisance des crédits accordés par l'Office des forêts.

*
* *

Sous réserve de ces observations, votre commission donne un avis favorable aux dispositions de la loi de finances pour 1979 concernant l'industrie.

ANNEXE

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE CERTAINS PRODUITS FABRIQUES D'USAGE COURANT POUR LESQUELS LA PENETRATION ETRANGERE EST SUPERIEURE A 85 %

Motocyclettes + de 50 centimètres cubes.

Importations	473 645 000 F.
Dont Japon	372 341 000
Exportations	8 559 000
Bilan	— 465 086 000 F.

Appareils photographiques et pièces détachées.

Importations	529 058 000 F.
Exportations	59 658 000
Bilan	— 469 400 000 F.

Plaques et pellicules photographiques.

Importations	160 594 000 F.
Exportations	8 736 000
Bilan	— 151 858 000 F.

Moteurs hors bord.

Importations	100 859 000 F.
Exportations	12 909 000
Bilan	— 87 950 000 F.

Machines à écrire.

Importations	373 413 000 F.
Exportations	29 719 000
Bilan	— 343 694 000 F.

Machines à coudre.

Importations	357 367 000 F.
Exportations	57 849 000
Bilan	— 299 518 000 F.

Motoculteurs.

Importations	134 768 000 F.
Exportations	14 405 000
Bilan	— 120 363 000 F.